

## Stop au tout CCF !

C'est le titre de la pétition intersyndicale que nous vous appelons à signer en ligne : <http://www.stopautoutccf.net>

Elle revient sur le constat de la réalité des CCF et exige :

- L'abandon du tout CCF et l'abrogation des décrets de mise en place des CCF en CAP, BEP et Bac Pro
- L'ouverture immédiate de négociations avec le ministère sur l'évaluation et le mode de certification des CAP, BEP, Bac Pro
- Le retour au caractère national des diplômes par une certification comportant essentiellement des épreuves terminales ponctuelles, à partir de sujets réalisés avec les corps d'inspection.

La période actuelle est aussi celle où les collègues découvrent la pseudo-indemnisation de la préparation et la tenue des CCF (en application du décret n° 2010-1000 du 26 août 2010), voire l'absence de celle-ci. **Remontez à la CGT, les situations concrètes montrant l'insuffisance et l'inégalité de cette indemnisation.**

## Elections CA : Votez CGT

**Portez au CA de votre établissement les revendications des personnels et de la CGT en votant pour nos listes.**

Rappelons que vous avez droit d'organiser avant les élections une heure syndicale supplémentaire (Article 5 modifié de la loi 82-447 du 28/5/1982) à celle d'octobre.

## Agissons contre la précarité

Les personnels non-titulaires sont nombreux dans la voie professionnelle et cette année, le réemploi est difficile. La CGT-Educ'action a demandé en urgence au audience au rectorat.

Dans le même temps, les interrogations sont nombreuses quant à l'application de la loi du 12 mars 2012 (CDisation, dispositif de titularisation, amélioration de la gestion des contractuels).

Retrouvez le point sur la loi sur notre site : <http://www.cgteucaix.ouvaton.org/spip.php?article842>

Remplissez la [fiche syndicale « Non-titulaires » à télécharger](http://www.cgteucaix.ouvaton.org/spip.php?article841) : <http://www.cgteucaix.ouvaton.org/spip.php?article841>.

**Nous sommes disponibles pour organiser dans vos établissements des heures syndicales spéciales non-titulaires. Prenez contact.**

## Pour les panneaux syndicaux

**Des communiqués toujours d'actualité**

- [Bac pro 3 ans : chronique d'un échec annoncé](http://ick.li/SNdy7c) :

<http://ick.li/SNdy7c>

- [le communiqué de la CGT-Educ'action 13 sur la « rentrée chaude dans plusieurs LP de Marseille »](http://ick.li/NQg55z) : <http://ick.li/NQg55z>

Alors que dans le cadre du «débat» national sur la «refondation de l'école», Vincent Peillon va faire une présentation officielle ce 9 octobre, la CGT-Educ'action a développé ses analyses sur l'enseignement professionnel (voir au verso). Rappelons que l'objectif annoncé de ce débat est de déboucher sur une nouvelle loi d'orientation sur l'école.

La CGT-Educ'action y aborde le bilan de la réforme bac-pro 3 ans, la question de la poursuite d'études vers le BTS, la concurrence de l'apprentissage à la formation initiale publique, les CCF et les PFMP.

**9 OCTOBRE 2012**

**11H - PLACE DE LA JOLIETTE  
MARSEILLE**

**tous dans l'action !**

**La CGT-Educ'action  
appelle à la grève  
Pour l'emploi et les salaires**

## Nos Carrières

La CAPA d'avancement d'échelon pour les PLP aura lieu le 13 décembre, celles pour les CPE et pour les PEPS le 11 décembre.

La CCP d'avancement d'échelon des CDI et MA aura lieu le 4 décembre 2012.

**Pour le suivi de votre dossier, contactez les élus CGT** [sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr)

Pour les collègues nouvellement arrivés dans l'académie, pensez à demander le **remboursement de vos frais de changement de résidence**. Voir la circulaire rectorale : <http://ick.li/xjndpU>



# **Contribution de la CGT Educ'action dans le cadre du "débat" national :**

## **REFONDONS L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE**

### **Atelier : La valorisation de l'enseignement professionnel**

La réforme du Bac pro 3 ans, mise en place depuis 2009 est un échec, ce que confirme le rapport récent publié par l'IGEN (Inspection générale).

Les principaux défauts de cette réforme dénoncée par notre organisation syndicale, bien avant sa mise en place, se sont aujourd'hui vérifiés avec la baisse du nombre de bacheliers diplômés de la session 2012, première promotion issue de cette réforme.

**En accord avec ce constat, nous sommes par contre en total désaccord avec les « solutions » apportées par la « rénovation de la voie professionnelle » qui a été menée depuis 4 ans.** Celle-ci aboutit aujourd'hui à une dégradation de l'enseignement professionnel et, indiscutablement, à une augmentation du nombre d'abandons lors de la première année de scolarisation dans la voie professionnelle. Aujourd'hui, 6 élèves sur 10 seulement vont au bout de leur cursus.

Pour la CGT Educ'action, il est donc indispensable de revenir sur la réforme du bac pro 3 ans si l'on veut réellement atteindre les objectifs affichés, à savoir réduire significativement le nombre de sorties des jeunes sans qualification et revaloriser la voie professionnelle. Pour favoriser la réussite de tous les élèves engagés dans cette voie, il est nécessaire de mettre en place **des parcours différenciés vers le baccalauréat professionnel qui doit pouvoir se préparer en 3 ans mais aussi en 4 ans.** Car si nous étions contre sa généralisation, nous n'étions pas opposés au bac pro en 3 ans.

La spécificité des élèves entrant dans la voie professionnelle doit être prise en compte. Les sections BEP ont permis à des générations d'élèves de se « revaloriser » : il faut garder cet acquis pour ceux qui en ont toujours besoin. La CGT Educ'action souhaite que le cursus soit repensé dans son ensemble et dans la durée. Il s'agit de donner aux élèves en difficulté, le temps nécessaire à la reconstruction. Il faut respecter le rythme d'acquisition des élèves et rendre possibles des changements d'orientation, d'où la nécessité de classes passerelles et de temps d'étude supplémentaires. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit certainement pas d'abaisser le niveau de formation.

Le CCF met en place le parcours individualisé des élèves et tire les niveaux vers le bas. Il masque l'année qui a disparu avec la réforme et conduit à une adaptation maison des diplômés au niveau des élèves mettant ainsi en cause la valeur nationale du diplôme.

Il s'avère chronophage et dépossède les enseignants de leur cœur de métier, qui est la transmission des savoirs, générant une énorme souffrance chez les enseignants soumis à une forte pression. Notre organisation syndicale, sans être opposée au CCF, condamne le tout CCF et demande à ce que les modalités de validation du Bac Pro 3 ans soient revues.

La réforme du Bac Pro 3 ans a également allongé les périodes de formation en entreprise (PFMP). Aujourd'hui celles-ci sont trop longues. Il est indispensable de revenir à des périodes plus courtes (16 semaines au lieu de 22 actuellement), de manière à conserver le caractère professionnalisant permettant une bonne insertion mais aussi un bon niveau de culture générale pour envisager la poursuite d'études ou la formation continue une fois salarié. De plus, la CGT Educ'action demande que ces périodes de formation soient rémunérées ou que les lycéens se voient attribuer une allocation d'études qui leur permettrait une réelle autonomie et ainsi freinerait la concurrence entre la voie professionnelle sous statut scolaire et l'apprentissage.

L'augmentation de sections d'apprentissage (UFA) dans les LP pose également problème. Nous demandons l'arrêt de l'implantation de ce type de section dans les LP et le retour des filières supprimées sous statut scolaire.

La mixité des publics dans les classes est source de contraintes pour les enseignants et, dans certains cas, de difficultés pour les élèves.

**La CGT Educ'action considère, en effet, que la voie professionnelle sous statut scolaire doit être traitée à égale dignité avec les deux autres voies de la formation initiale et ne pas être soumise à une concurrence forcée de l'apprentissage. La mixité des cursus, sous statut scolaire au départ et en apprentissage pour finir, n'est pas plus acceptable à nos yeux.**

**Le cursus vers le BTS doit lui aussi être repensé.** Il va y avoir un afflux important de bacheliers professionnels vers ces sections. Les capacités d'accueil dans les sections BTS devront être augmentées pour y répondre. Il faut également donner la possibilité à ces

élèves de poursuivre leur scolarité avec une réelle possibilité de réussite au BTS. Il est nécessaire, dans ce cas, de prévoir un accueil spécifique des élèves issus de Bac Pro, en favorisant la création de classes types adaptation pour permettre la mise à niveau dans certaines matières lorsqu'elle s'avère nécessaire.

#### **Enseignants, AED, AVS, ATSS, NON-TITULAIRES : Syndiquez-vous, ensemble on fait- bloc !**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Etablissement..... Fonction .....

Tel ..... Mail.....

Bulletin à renvoyer/ recopier à : Cgt-Educ'action 13, 23 boulevard Nédelec, 13003 Marseille